

Fiche de données de sécurité		
RHODOLINE 675		
Révision: 1.00 CA (FR)	Date d'émission: 10/10/2014	

SECTION 1: Identification de la substance/mélange et de la société/entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : RHODOLINE 675

1.2 Utilisations pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations contre-indiquées

Utilisations de la substance/du mélange : Utilisation(s) particulière(s): Antimousse

1.3 Renseignements sur le fournisseur de la fiche signalétique

Société : Solvay Canada Inc.,
NOVECARE
Brookfield Place, Suite 4400
181 Bay Street
Toronto, ON, M5J2T-3, CA
Telephone number: 800-973-7873

Préparé par : Solvay product Stewardship, 609-860-4000

Date de préparation : 10/10/2014

1.4 Numéro de téléphone en cas d'urgence

EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN FUITE, INCENDIE, D'EXPOSITION OU D'ACCIDENT, APPELER: CHEMTREC 800-424-9300 aux États-Unis et au Canada, ou 703-527-3887 pour l'international appels à frais virés.

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Aperçu pour les urgences

Aspect : Forme : mobile
État physique: liquide
Couleur: havane
Odeur: légère

Déclarations d'avertissement : AVERTISSEMENT
PEUT CAUSER L'IRRITATION DES YEUX. NOCIF OU MORTEL EN CAS D'INGESTION. PEUT CAUSER LÉSIONS PULMONAIRES.

2.2 Effets potentiels sur la santé

Effet par inhalation : Dangereux en cas d'inhalation. Peut causer lésion grave au tissu pulmonaire et aux voies respiratoires.

Fiche de données de sécurité		
RHODOLINE 675		
Révision: 1.00 CA (FR)	Date d'émission: 10/10/2014	

Effet sur la peau	:	Absorption cutanée peu probable. Essentiellement non irritant. Peut causer légère irritation temporaire.
Effet sur les yeux	:	Légèrement irritant. Peut causer rougeur, irritation.
Effet par ingestion	:	Peut être mortel en cas d'ingestion. L'aspiration du produit avalé ou vomi peut causer des complications pulmonaires graves. mort.
Effets chroniques	:	Ce produit contient des ingrédients qui sont considérés comme étant des cancérigènes humains probables ou soupçonnés, ou alors confirmés pour l'animal sans que l'on sache si l'observation est pertinente pour l'homme. (voir Section 11 – Chronique).

SECTION 3: Composition/Information sur les composants

Synonymes : Oil Based Defoamer

3.1 Informations sur les composants et les impuretés

WHMIS Impuretés et ingrédients dangereux

Nom Chimique	Numéro d'identification No. CAS	Concentration [%]
Petroleum Hydrocarbon	64742-65-0	40 - 70
Alkyl Phenol Ethoxylated	68412-54-4	1 - 5
N,N'-éthylenedi(stéaramide)	110-30-5	1 - 5

Ingrédients et impuretés non-dangereux

Nom Chimique	Numéro d'identification No. CAS	Concentration [%]
Hydrophobic Silica	*****	

Fiche de données de sécurité		
RHODOLINE 675		
Révision: 1.00 CA (FR)	Date d'émission: 10/10/2014	

SECTION 4: Premiers soins

4.1 Description des mesures pour les premiers secours

- | | | |
|-----------------------|---|--|
| Conseils généraux | : | <p>Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.
 Le secouriste doit se protéger.
 Mettre les vêtements contaminés dans un sac hermétiquement fermé pour une décontamination ultérieure.</p> |
| En cas d'inhalation | : | <p>Voies d'exposition négligeables ou improbables
 Si la personne respire, l'amener à l'air frais.
 Consulter un médecin si nécessaire.</p> |
| Contact avec la peau | : | <p>En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements et chaussures contaminées.
 Faire appel à une assistance médicale si de l'irritation se développe et persiste.
 Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.</p> |
| Contact avec les yeux | : | <p>Rincer immédiatement avec de grandes quantités d'eau, aussi sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
 Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin</p> |
| Ingestion | : | <p>Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.
 Si la victime est consciente :
 Rincer la bouche à l'eau.
 Garder la personne tranquille.
 Ne rien donner à boire.
 Ne pas laisser la victime sans surveillance.
 Le vomissement peut se produire spontanément.
 En cas d'ingestion suivie de vomissement, le produit peut pénétrer dans les poumons.
 Mettre la victime sur le côté.
 Demander conseil à un médecin.</p> |

4.2 Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

- | | | |
|---------|---|---|
| Risques | : | <p>Le contact cutané peut aggraver une maladie cutanée existante.
 L'inhalation du produit peut aggraver les problèmes respiratoires chroniques existants tels que l'asthme, l'emphysème ou la bronchite.</p> |
|---------|---|---|

Fiche de données de sécurité		
RHODOLINE 675		
Révision: 1.00 CA (FR)	Date d'émission: 10/10/2014	

4.3 Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis

- Avis aux médecins :
- : Tout traitement doit être basé sur les signes et les symptômes de détresse présentés par le patient. Il faut tenir compte de la possibilité de surexposition à d'autres substances que ce produit.
 - Traiter de façon symptomatique.
 - Aucun antidote spécifique n'est disponible.
 - Ne pas faire vomir : contient des distillats de pétrole et/ou des solvants aromatiques.
 - L'aspiration du produit avalé ou vomi peut causer des complications pulmonaires graves.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- Point d'éclair :
- >338 °F (170 °C)
 - Vase clos Pensky-Martens
 - Classe d'inflammabilité: Brûle
- Température d'auto-inflammation :
- donnée non disponible
- Limité d'inflammabilité/d'explosivité :
- donnée non disponible

5.1 Produit d'extinction

- Moyen d'extinction approprié :
- Moyen d'extinction - pour les petits incendies
 - Poudre chimique d'extinction
 - Dioxyde de carbone (CO2)
 - Moyen d'extinction - pour les grands incendies
 - Mousse
 - Bruine
- Moyens d'extinction inadéquats :
- Eau
 - (la matière en combustion flottera)

5.2 Dangers particuliers relatifs à la substance ou au mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie :
- En cas d'incendie :
 - brûle
 - Par combustion ou par décomposition thermique (pyrolyse), libère :
 - Oxydes de carbone
 - Résidus d'hydrocarbures

5.3 Précautions à prendre par les pompiers

- Équipement de protection spécial pour les pompiers :
- Les pompiers doivent porter un appareil de protection respiratoire autonome approuvé NIOSH/MSHA et des vêtements de protection complets.

Fiche de données de sécurité		
RHODOLINE 675		
Révision: 1.00 CA (FR)	Date d'émission: 10/10/2014	

- Méthodes spécifiques de lutte contre le feu : Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.
- Autres informations : Procédure usuelle pour feux d'origine chimique.
Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Porter un équipement de protection adéquat.
Pour plus d'informations, se reporter au § 8 : « Contrôle de l'exposition-protection individuelle ».
Attention
En cas de déversement accidentel, peut rendre le sol glissant.
Balayer pour éviter les risques de chute.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
Prendre toutes dispositions nécessaires pour éviter le rejet accidentel du produit dans les égouts et dans les cours d'eau, en cas de rupture des récipients ou des systèmes de transfert.

6.3 Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

- Méthodes de confinement : Obtenir la fuite si cela peut se faire sans danger.
Obstruer avec du sable et de la terre inerte (ne pas utiliser de matières combustibles).
- Récupération : Récupérer le produit au maximum.
Absorber avec un absorbant inerte.
Enlever à la pelle ou balayer.
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.
Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.
- Décontamination/nettoyage : Laver abondamment avec de l'eau additionnée d'un détergent.
Nettoyer soigneusement la surface contaminée.
Récupérer les eaux de lavage pour élimination ultérieure.
Décontaminer les outils, l'équipement et l'équipement de protection personnel dans une zone réservée.
- Élimination : Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.
- Conseils supplémentaires : Le matériel peut créer des conditions glissantes.

Fiche de données de sécurité		
RHODOLINE 675		
Révision: 1.00 CA (FR)	Date d'émission: 10/10/2014	

6.4 Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections : 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE
8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE
13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

SECTION 7: Manipulation et entreposage

7.1 Précautions pour une manipulation sécuritaire

Précautions de manipulation et d'utilisation : A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Éviter l'inhalation des vapeurs ou des brumes.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.

La congélation modifiera la condition physique mais n'endommagera pas le produit. Dégeler et mélanger avant l'usage.
Éviter la surchauffe localisée.
Éventer les fûts durant le chauffage.
Homogénéiser avant utilisation.

Mesures d'hygiène : L'hygiène personnelle est une pratique importante de maîtrise de l'exposition, et les mesures générales suivantes devraient être prises lorsque l'on travaille avec ce produit ou lorsqu'on le manipule :

- 1) Ne pas stocker, utiliser et / ou consommer d'aliments, de boissons, de tabac ou de produits cosmétiques dans les zones où ce produit est stocké.
- 2) Se laver les mains et le visage avant de manger, de boire, de consommer du tabac, de se maquiller ou d'aller aux toilettes.
- 3) Laver rapidement la peau exposée en cas de projection accidentelle ou de contact avec le matériau.

Fiche de données de sécurité		
RHODOLINE 675		
Révision: 1.00 CA (FR)	Date d'émission: 10/10/2014	

7.2 Condition d'entreposage sécuritaire, incluant toute incompatibilité

Mesures techniques d'emmagasiner : Prendre toutes dispositions nécessaires pour éviter le rejet accidentel du produit dans les égouts et dans les cours d'eau, en cas de rupture des récipients ou des systèmes de transfert.

Conditions d'entreposage

Recommandés : Stable dans des conditions normales.
Garder dans un endroit sec, frais et bien aéré.
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

À éviter : Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.
Tenir à l'écart des matières incompatibles à indiquer par le fabricant.

Produits incompatibles : Réactions dangereuses possibles avec certains produits chimiques (Voir liste des matières incompatibles au § 10 : « Stabilité-Réactivité »).

Stabilité à l'entreposage

Température d'entreposage : < 99 °F (< 37 °C)

7.3 Types d'utilisation particuliers

donnée non disponible

SECTION 8: Mesures de contrôle de l'exposition/protection individuelle

Remarques d'introduction : Ces recommandations servent de guide général pour la manutention de ce produit. Étant donné que les milieux de travail et les pratiques de manutention des matières particuliers varient, des procédures de sécurité doivent être développées pour chaque application prévue. Lors de l'élaboration de procédures de manutention sécuritaire, ne pas oublier la nécessité de nettoyer l'équipement et les systèmes de tuyauterie pour l'entretien et les réparations. Les déchets produits par ces procédures doivent être manipulés conformément à la Section 13 : Considérations pour l'élimination. L'assistance pour la sélection, l'utilisation et l'entretien de l'équipement de protection des travailleurs est habituellement disponible des fabricants de l'équipement.

8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Consulter les autorités locales pour connaître les limites d'exposition acceptables.

Composants	Type de valeur	Valeur	Base
Petroleum Hydrocarbon			ACGIH
	Irritation des voies respiratoires supérieures, L'exposition par toutes les voies doit être soigneusement contrôlée à des niveaux aussi bas que possible., Suspecté d'être cancérigène pour l'homme		
Petroleum Hydrocarbon	TWA	5 mg/m3	ACGIH

Fiche de données de sécurité			
RHODOLINE 675			
Révision: 1.00 CA (FR)		Date d'émission: 10/10/2014	
		Type d'exposition : Fraction inhalable Irritation des voies respiratoires supérieures, Non répertorié comme carcinogène chez les humains	
Petroleum Hydrocarbon			ACGIH Irritation des voies respiratoires supérieures, 2010 Adoption, L'exposition par toutes les voies doit être soigneusement contrôlée à des niveaux aussi bas que possible., Suspecté d'être cancérogène pour l'homme
N,N'-éthylenedi(stéaramide)	TWA	10 mg/m3	ACGIH Irritation des voies respiratoires supérieures, Irritation des yeux, Irritation de la peau, N'inclut pas de stéarates de métal toxique., Non répertorié comme carcinogène chez les humains, varie

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures de contrôle

Mesures d'ordre technique

- : Lorsque des mesures techniques sont préconisées dans les conditions d'utilisation ou s'il existe un potentiel d'exposition excessif, les mesures techniques de maîtrise des risques suivantes peuvent être utilisés pour minimiser efficacement l'exposition des employés :

Système d'aspiration efficace

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

- : Lorsque des équipements de protection respiratoire sont nécessaires, sélectionner un équipement certifié NIOSH / MSHA sur la base des concentrations atmosphériques réelles ou potentielles et en conformité avec les normes réglementaires appropriées et / ou avec les recommandations industrielles.

Protection des mains

- : Mesures de prévention recommandées pour la protection de la peau
Gants

Veuillez observer les indications données par le fournisseur de gants concernant leur perméabilité et le temps de pénétration. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que les risques de coupure, d'abrasion et la durée du contact.

Protection des yeux

- : Les exigences en matière de protection des yeux et du visage dépendent des conditions de travail et des pratiques de manipulation du produit. Des équipements adaptés approuvés ANSI Z87 doivent être sélectionnés pour l'usage particulier prévu pour ce produit.
Le contact avec les yeux doit être évité au moyen de :

Fiche de données de sécurité		
RHODOLINE 675		
Révision: 1.00 CA (FR)	Date d'émission: 10/10/2014	

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection de la peau et du corps

- : Mesures de prévention recommandées pour la protection de la peau
- Chaussure protégeant contre les produits chimiques
- vêtements étanches

Choisir la protection individuelle selon la quantité et la concentration de la substance dangereuse sur le lieu de travail.

Mesures d'hygiène

- : L'hygiène personnelle est une pratique importante de maîtrise de l'exposition, et les mesures générales suivantes devraient être prises lorsque l'on travaille avec ce produit ou lorsqu'on le manipule :
 - 1) Ne pas stocker, utiliser et / ou consommer d'aliments, de boissons, de tabac ou de produits cosmétiques dans les zones où ce produit est stocké.
 - 2) Se laver les mains et le visage avant de manger, de boire, de consommer du tabac, de se maquiller ou d'aller aux toilettes.
 - 3) Laver rapidement la peau exposée en cas de projection accidentelle ou de contact avec le matériau.

Mesures de protection

- : S'assurer que les douches oculaires et les douches de sécurité sont situées près du poste de travail.
- L'équipement de secours doit être immédiatement accessible, avec les instructions pour l'utilisation.
- La sélection de l'équipement individuel de protection approprié doit être basée sur une évaluation des caractéristiques de performance de l'équipement de protection en relation avec la(les tâche(s) à effectuer, les conditions ambiantes, la durée d'utilisation, et les risques et/ou les dangers potentiels qui peuvent être rencontrés pendant l'utilisation.
- L'équipement de protection doit être sélectionné conformément aux standards locaux en vigueur et en concertation avec le fournisseur de l'équipement.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Les propriétés physiques et chimiques dans les présentes représentent les propriétés types de ce produit. Contactez l'unité opérationnelle en utilisant le numéro de téléphone pour l'information sur le produit dans la Section 1 afin de connaître ses spécifications exactes.

9.1 Renseignements sur les propriétés physiques et chimiques de base

- Aspect :
 - Forme : mobile
 - État physique: liquide
 - Couleur: havane
- Odeur : légère
- Seuil de l'odeur : donnée non disponible

Fiche de données de sécurité		
RHODOLINE 675		
Révision: 1.00 CA (FR)		Date d'émission: 10/10/2014

pH	: 5.0 - 7.0 (5 % (m/v))
Point/intervalle d'ébullition	: 450 - 900 °F (232 - 482 °C) (760 mmHg (1,013.25 hPa))
Point d'éclair	: > 338 °F (170 °C) Vase clos Pensky-Martens
	Classe d'inflammabilité: Brûle
Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1)	: < 1
Inflammabilité (solide, gaz)	: donnée non disponible
Inflammabilité (liquides)	: donnée non disponible
Limité d'inflammabilité/d'explosivité	: donnée non disponible
Température d'auto-inflammation	: donnée non disponible
Pression de vapeur	: < 0.1 mmHg (0.13 hPa) (68 °F (20 °C))
Densité de vapeur	: donnée non disponible
Masse volumique	: Densité relative : env. 0.9 (77 °F (25 °C))
Solubilité	: <u>Solubilité dans l'eau</u> : dispersable
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	: donnée non disponible
Décomposition thermique	: donnée non disponible
Viscosité	: Viscosité, dynamique : 300 - 800 mPa.s (77 °F (25 °C))
Propriétés explosives	: donnée non disponible
Propriétés comburantes	: donnée non disponible

9.2 Autres informations

donnée non disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

donnée non disponible

10.2 Stabilité chimique

Stabilité chimique : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Fiche de données de sécurité		
RHODOLINE 675		
Révision: 1.00 CA (FR)	Date d'émission: 10/10/2014	

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation : Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage.
Tenir à l'écart des flammes et des étincelles.

10.5 Produits incompatibles

Matières à éviter : Oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de dégradation : Par combustion ou par décomposition thermique (pyrolyse), libère :
(Oxydes de carbone - CO + CO₂).
Résidus d'hydrocarbures

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale
N,N'-éthylenedi(stéaramide)

DL50 : > 5,000 mg/kg - Rat
Données bibliographiques
Rapports non publiés

DL50: > 10,000 mg/kg - Souris
Données bibliographiques
Rapports non publiés

Toxicité aiguë par inhalation
N,N'-éthylenedi(stéaramide)

: CL50 - 1 h (poussières/brouillard) : > 6.3 mg/l - Rat
Données bibliographiques
Rapports non publiés

CL50 - 4 h (poussières/brouillard) : > 1.575 mg/l - Rat
Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë
Données bibliographiques
Rapports non publiés

Toxicité cutanée aiguë
N,N'-éthylenedi(stéaramide)

: DL50 : > 2,000 mg/kg - Lapin
Données bibliographiques
Rapports non publiés

Toxicité aiguë (autres voies d'administration) : donnée non disponible

Fiche de données de sécurité		
RHODOLINE 675		
Révision: 1.00 CA (FR)	Date d'émission: 10/10/2014	

Corrosion et/ou irritation de la peau

Irritation de la peau

N,N'-éthylenedi(stéaramide) : Lapin
Pas d'irritation de la peau
Données bibliographiques
Rapports non publiés

Lésion/irritation grave des yeux

Irritation des yeux

N,N'-éthylenedi(stéaramide) : Lapin
légère irritation
Données bibliographiques
Rapports non publiés

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation

: donnée non disponible

Mutagenicité

Génotoxicité in vitro

N,N'-éthylenedi(stéaramide) : Mutagenicité: Essai de mutation inverse sur la salmonella thyphimurium avec ou sans activation métabolique
négatif
Données bibliographiques
Rapports non publiés

Test d'aberration chromosomique in vitro
Souche: CHL
négatif
Méthode: Directives du test 471 de l'OECD
Données bibliographiques
Rapports non publiés

Génotoxicité in vivo

: donnée non disponible

Cancérogénicité

Cancérogénicité

N,N'-éthylenedi(stéaramide) : Rat
Oral(e)
Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérogène.
Données bibliographiques
Rapports non publiés

Composants	No. CAS	Classement	Base
Petroleum Hydrocarbon	64742-65-0	Suspecté d'être cancérogène pour l'homme	ACGIH

Fiche de données de sécurité		
RHODOLINE 675		
Révision: 1.00 CA (FR)	Date d'émission: 10/10/2014	

Ce produit ne contient aucun ingrédient qui est désigné comme étant un cancérigène humain probable ou soupçonné par :
IARC

Toxicité pour la reproduction et le développement

Toxicité pour la reproduction/Fertilité : donnée non disponible

Toxicité pour le développement/Tératogénicité : donnée non disponible

STOT

STOT - exposition unique : donnée non disponible

STOT - exposition répétée

N,N'-éthylenedi(stéaramide) : Évaluation toxicologique:
La substance ou le mélange n'est pas classé(e) comme agent toxique pour un organe spécifique, expositions répétées.

N,N'-éthylenedi(stéaramide) : Oral(e) 28 jours - Rat , chez les mâles et les femelles
NOEL: 1000 mg/kg/jour
Données bibliographiques
Rapports non publiés

Toxicité par aspiration

Toxicité par aspiration : D'après les données sur les composants, Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires., Selon les critères de classification pour les mélanges.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Compartiment aquatique

Toxicité aiguë pour les poissons

N,N'-éthylenedi(stéaramide) : CL50 - 48 h : > 300 mg/l - Poissons
Données bibliographiques
Rapports non publiés

Toxicité aiguë pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques. : CL50 : 2.8 mg/l - Daphnia (Daphnie)

Évaluation de l'écotoxicité

Toxicité aiguë en milieu aquatique

N,N'-éthylenedi(stéaramide) : Produit ne présentant pas d'effet néfaste connu sur les organismes aquatiques analysés.

Fiche de données de sécurité		
RHODOLINE 675		
Révision: 1.00 CA (FR)	Date d'émission: 10/10/2014	

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité

Biodégradabilité

N,N'-éthylenedi(stéaramide) : Non facilement biodégradable

Biodégradabilité aérobie ultime

Méthode: Essai Sturm modifié

15 % - 28 jr

Données bibliographiques

Rapports non publiés

Biodégradabilité aérobie ultime

Méthode: OCDE Ligne directrice 301

1 % - 14 jr

Données bibliographiques

Rapports non publiés

Essai de biodégradation intrinsèque :

Méthode: OCDE Ligne directrice 302

95 %

Données bibliographiques

Rapports non publiés

12.3 Potentiel bioaccumulatif

Coefficient de bioconcentration (BCF)

Petroleum Hydrocarbon

: Potentiel bioaccumulatif
Données bibliographiques
Rapports non publiés

N,N'-éthylenedi(stéaramide)

: Espèce: Cyprinus carpio (Carpe)
Coefficient de bioconcentration (BCF): 6.2
Durée d'exposition: 6 Sem.
Non bioaccumulable.
Données bibliographiques
Rapports non publiés

12.4 Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

donnée non disponible

12.6 Autres effets néfastes

Évaluation environnementale

N,N'-éthylenedi(stéaramide) : Non classé dangereux pour l'environnement

Fiche de données de sécurité		
RHODOLINE 675		
Révision: 1.00 CA (FR)		Date d'émission: 10/10/2014

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Destruction/Élimination

Précautions d'élimination : Les options de gestion des déchets devraient d'abord envisager les possibilités de réutilisation ou de recyclage. Certaines provinces ont des réseaux actifs "d'échange de déchets" pour réutiliser et recycler les déchets. Contactez votre compagnie locale de gestion des déchets pour explorer les options disponibles. Toutes les activités de gestion des déchets doivent obéir aux réglementations municipales, provinciales et fédérales. Les méthodes possibles de disposition comprennent les options suivantes : Incinérer seul ou en présence d'un solvant inflammable.

Précautions de nettoyage et d'élimination de l'emballage

Conseil : Rinçage avec un solvant approprié.

Information supplémentaire : Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

SECTION 14: Informations relatives au transport

TDG

non réglementé

DOT

non réglementé

IMDG

non réglementé

IATA

non réglementé

Note: Les prescriptions réglementaires reprises ci-dessus sont celles en vigueur le jour de l'actualisation de la fiche. Mais, compte-tenu d'une évolution toujours possible des réglementations régissant le transport des matières dangereuses, il est conseillé de s'assurer de leur validité auprès de votre agence commerciale.

Fiche de données de sécurité		
RHODOLINE 675		
Révision: 1.00 CA (FR)	Date d'émission: 10/10/2014	

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 État actuel de notification

United States TSCA Inventory	: OUI (liste positive) Dans l'inventaire TSCA
Canadian Domestic Substances List (DSL)	: OUI (liste positive) Tous les composants de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) canadienne.
Australia Inventory of Chemical Substances (AICS)	: n (liste négative) Non en conformité avec les inventaires
Japan. CSCL - Inventory of Existing and New Chemical Substances	: OUI (liste positive) En conformité avec les inventaires
Korea. Korean Existing Chemicals Inventory (KECI)	: OUI (liste positive) En conformité avec les inventaires
China. Inventory of Existing Chemical Substances in China (IECSC)	: OUI (liste positive) En conformité avec les inventaires

15.2 Classification selon le SIDMUT

Ce produit a été classé selon les critères de risque du RPC et la FS contient toutes les informations exigées par le RPC.

Classification : Non contrôlé

15.3 Autres réglementations

donnée non disponible

SECTION 16: Autres informations

Classification NFPA

Santé	: 1 léger
Inflammabilité	: 1 léger
Instabilité ou réactivité	: 0 minime

Classification HMIS

Santé	: 1 léger
Inflammabilité	: 1 léger
Réactivité	: 0 minime

Fiche de données de sécurité		
RHODOLINE 675		
Révision: 1.00 CA (FR)		Date d'émission: 10/10/2014

Clé ou légende des abréviations et acronymes

TWA	: 8 heures, moyenne pondérée dans le temps
ACGIH	: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
OSHA	: Occupational Safety and Health Administration
WHMIS	: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
NTP	: National Toxicology Program
IARC	: International Agency for Research on Cancer
SAEL	: Solvay Limites d'exposition professionnelle
NIOSH	: National Institute for Occupational Safety and Health
NFPA	: National Fire Protection Association
HMIS	: Hazardous Materials Identification System (Paint & Coating)
CPR	: Règlement sur les produits contrôlés

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue d'aider l'utilisateur à mettre en œuvre les opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination du produit dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Elles complètent les notices techniques d'utilisation mais ne les remplacent pas. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Elles ne dispensent en aucun cas l'utilisateur de s'assurer qu'il est en conformité avec l'ensemble des textes réglementant son activité.